



**GUIDE DE LA
RENTÉE**

2024



ÉDITO

J'ai souhaité conforter pour 2024 la politique de solidarité et d'égalité des chances en matière d'éducation en proposant d'agir sur les différents leviers qui contribuent à favoriser la réussite de tous les élèves. Il est important en effet de leur garantir une éducation de qualité et l'assurance de disposer de conditions optimales tout au long de leur scolarité. C'est la raison pour laquelle l'exécutif municipal œuvre au quotidien pour accompagner le parcours scolaire de chaque enfant en fonction de ses besoins spécifiques, en ayant une attention particulière pour les plus vulnérables et les jeunes en situation de handicap. Ainsi, j'ai voulu compléter l'offre de scolarisation en proposant des structures adaptées pour contribuer au bien-être de l'élève et lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination. Je ne peux que soutenir les projets innovants tels que celui proposé par l'Institut Spécialisé Autisme (ISA) avec l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Jacques-Clavel, à Robinson. Ouvert en 2014, cet établissement médico-social privé, unique sur le territoire, regroupe sur un même lieu trois structures ayant pour vocation de permettre l'épanouissement des enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de troubles du spectre autistique. Aucun enfant ne doit rester en marge de la société !

Une autre cause me tient à cœur, c'est la lutte contre le harcèlement à l'école, qui doit être une priorité de l'action publique. Notre écoute et une perception juste du vécu des enfants et adolescents sont essentielles pour lutter contre ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et sous des formes variées : violences verbales, psychologiques et physiques. Je souhaite mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à cette cause en 2024.

De même, la vie scolaire a mis en place des dispositifs d'accompagnement à la scolarité pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des plus fragiles en leur proposant



des moyens humains et matériels afin qu'ils puissent progresser dans leurs apprentissages. Je soutiendrai aussi tous les projets scolaires destinés à développer chez l'enfant un éveil à la fois culturel, artistique, sportif et environnemental. Je pense, par exemple, au dispositif « Un orchestre à l'école » ou aux activités d'expression orale qui guident le jeune vers l'autonomie et lui permettent de développer son esprit critique et de viser l'excellence.

J'ai souhaité également proposer un accompagnement éducatif pour lutter contre le décrochage scolaire. Ainsi, les actions de prévention et de veille éducative seront renforcées, et ce, dès le plus jeune âge. La synergie de tous les acteurs et professionnels en matière d'éducation permettra de prévenir tout basculement des jeunes dans la délinquance et les comportements addictifs. Cette action se fera en lien étroit avec les familles auxquelles la Ville proposera un soutien à la parentalité dans le cadre de dispositifs tels que le Conseil des droits et des devoirs des familles (CDDF).

Je remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire en sorte que l'école reste un lieu sacré, où l'enfant doit être à l'abri de toute forme de violence et de harcèlement.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée 2024.

Eddie Lecourieux
Maire du Mont-Dore

Directeur de publication : Eddie Lecourieux
Rédaction : Post-Scriptum – Nathalie Vermorel
Coordination : Gaëlle Grès, Marjorye Tufele
Maquette et PAO : Éteek

Photographies : Ville du Mont-Dore
Édition : Ville du Mont-Dore
BP 3 Boulari 98810 Mont-Dore
Impression : Graphoprint, 4 300 ex.



SOMMAIRE

1

ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE

p.4

- p.4 Les nouveaux tarifs de la cantine
- p.4 Chiffres clés
- p.5 Travaux dans les écoles
- p.6 Les lauréats de l'appel à projet participatif « Mon idée pour ma province »

3

DISPOSITIFS, ACTIVITÉS ET LOISIRS APRÈS L'ÉCOLE

p.14

- p.14 Les stages vacances
- p.15 Les vacances apprenantes
- p.16 Le parcours éducatif citoyen
- p.17 L'école des arts et des sports
- p.19 Jeunes sapeurs-pompiers du Mont-Dore
- p.20 Structures de la ville

2

ACTIONS DANS LES ÉCOLES

p.8

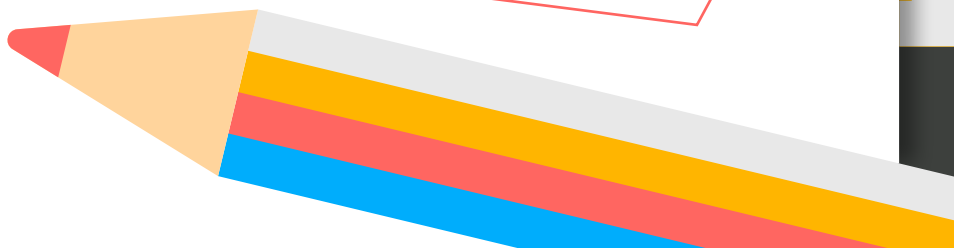
- p.8 La vie scolaire
- p.10 Le Conseil Municipal Junior
- p.11 Les conseils d'école
- p.11 Un orchestre à l'école
- p.12 Le diplôme éco-mondorien
- p.13 Les classes de défense et de sécurité globales
- p.13 Le concours d'expression orale

4

INFOS PRACTIQUES

p.22

- p.22 La Caisse des écoles
- p.24 Les aides aux familles
- p.26 Les transporteurs
- p.28 Les établissements scolaires
- p.30 Annuaire des associations culturelles et sportives
- p.35 Numéros utiles





1 ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les enfants de maternelle, du primaire, du collège et du lycée vont regagner les bancs des écoles publiques et privées du Mont-Dore le lundi 12 février 2024. Tout en préparant cette rentrée, la Ville a profité de la trêve pour réaliser des travaux dans les écoles primaires publiques dont elle a la charge.

LES NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE

La Ville du Mont-Dore, à travers la Caisse des écoles, s'engage à garantir la qualité des repas servis aux enfants et s'assure que chacun d'eux bénéficie de l'apport énergétique nécessaire et d'un équilibre alimentaire adéquat. La quête d'une bonne qualité de repas demeure une priorité. Cependant, face à l'augmentation des charges et des coûts de l'inflation, le tarif de la cantine a dû être réajusté. Ainsi, après cinq années sans changement, le coût de la prestation (repas + animation + surveillance) passe de **895 à 945 francs** par prestation pour **les non-boursiers**, et de **100 à 105 francs** par prestation pour **les boursiers**.

Dans un souci de soutien aux familles nombreuses, la Caisse des écoles propose néanmoins **un tarif réduit pour les foyers ayant deux enfants et plus**. De plus, les frais d'inscription annuels à la Caisse des écoles sont réduits de 50 %, et passent de 2 000 à 1 000 francs par famille.

Plus de renseignements sur les tarifs en page 22.

CHIFFRES CLÉS

2 662

élèves attendus en 2024

123

classes dont 1 CLIS à l'école « La Rizière »

13

établissements scolaires publics

2

écoles maternelles

3

écoles élémentaires

3

écoles primaires

5

groupes scolaires



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

► Dans toutes les écoles

Remplacement et rénovation de mobilier fixe, mise en place de supports d'affichage dans les classes, travaux de sécurisation, entretien des ventilateurs, travaux électriques, signalisation horizontale autour des écoles (passage piéton, ralentisseurs) pour sécuriser la traversée des enfants.

► École maternelle Les Coccinelles

Réparation de la toile tendue, recharge de la cour en gravillons et sable.

► École maternelle Les Dauphins

Recharge de la cour en gravillons et sable.

► École primaire de Saint-Michel

Recharge de la cour en gravillons.

► École primaire de l'île Ouen

Travaux de serrurerie et de menuiserie extérieure, étanchéité, peinture, sécurisation avec un portillon d'accès.

► École primaire La Briqueterie

Remplacement de fenêtres de style louveres.

► Groupe scolaire Jacques-Clavel

Accompagnement par la Ville de l'Institut Spécialisé Autisme (ISA) dans le cadre de la création d'une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) au sein de deux salles de l'école et d'un espace extérieur dédié : travaux de peinture, travaux d'adaptation des toilettes, portillon d'accès à l'espace extérieur, place de parking PMR, remplacement de gouttières.

► Groupe scolaire Hélène-Chaniel

Maternelle : démontage d'une mezzanine et reprise en peinture de la classe.
Primaire : réfection d'une chape et du carrelage d'une salle de classe.

► Groupe scolaire de Yahoué

Recharge de la cour en gravillons et sable.

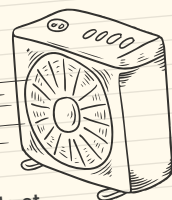
TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN CLIMATISATION

La Ville poursuit son programme d'amélioration du confort thermique dans les établissements scolaires municipaux par la mise en œuvre de dispositifs de climatisation liés aux panneaux photovoltaïques. Une opération financée par la province Sud à hauteur de 75 %.

Écoles déjà équipées : école primaire La Briqueterie, école élémentaire La Rizière, école primaire de Saint-Michel, école élémentaire Louis-Henri Galinié.

Écoles nouvellement équipées pour la rentrée de février 2024 : école maternelle Les Coccinelles, école primaire de Plum, école maternelle de Plum, école maternelle de Boulari, école primaire de Boulari, groupe scolaire Jacques-Clavel, école primaire du Vallon-Dore, école maternelle Les Dauphins.

Écoles équipées pour avril 2024 : groupe scolaire Hélène-Chaniel (maternelle et primaire), école maternelle Les Fougères, groupe scolaire de Yahoué.





LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET PARTICIPATIF « MON IDÉE POUR MA PROVINCE »

Initié par la province Sud, le dispositif « Mon idée pour ma province » permet aux administrés de proposer des projets d'investissement, d'intérêt général ou local, qui ont pour objet d'améliorer leur cadre de vie mais aussi de répondre à leurs préoccupations du quotidien.

Sur les 157 projets déposés, 79 ont été retenus par un comité de sélection et de suivi qui s'est réuni le 24 novembre 2023. Trois établissements du Mont-Dore sont ainsi lauréats de l'édition 2024 !

GROUPE SCOLAIRE JACQUES-CLAVEL

Création d'une unité d'enseignement maternelle autisme

L'Association Soutien Autisme « Les Lucioles » qui gère l'Institut Spécialisé Autisme (ISA) à Robinson, lequel accompagne 67 enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) au sein de ses trois

services, a le projet d'aménager différents locaux et des espaces dédiés aux jeunes enfants porteurs d'un TSA au sein de la future unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) du groupe scolaire Jacques-Clavel. Elle projette également d'acquérir un véhicule qui permettra à l'équipe pluridisciplinaire d'effectuer des guidances parentales à domicile, d'aller voir l'enfant en centre de loisirs....

La création de cette unité d'enseignement maternelle autisme permettra de compléter l'offre de scolarisation pour les enfants porteurs d'un TSA : huit y seront accueillis en classe de maternelle (de 3 à 6 ans). C'est une première sur le territoire.





GROUPE SCOLAIRE DE PLUM

Aménagement de la cour d'école

Porté par l'association des parents d'élèves, le projet vise à rendre la cour de l'école primaire plus agréable visuellement et plus confortable en y installant des jardinières, des tables et des bancs. L'idée est d'améliorer le bien-être à l'école en permettant aux élèves de s'asseoir à l'ombre afin de favoriser des activités calmes, des discussions, des espaces de lecture, mais aussi de développer un sentiment commun de fierté, d'appartenance, de respect. Huit massifs vont ainsi être installés dont quatre sous les grands arbres existants : dotés d'assises, ils permettront

aux enfants de s'abriter du soleil. Des jardinières sont également prévues devant les classes de CP et tout le long de la barrière de la cour. Les élèves pourront ainsi jardiner et l'école sera plus accueillante grâce à sa façade, embellie.

ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES

Création d'espaces d'apprentissage extérieurs

Le projet d'aménagement de la cour d'école porté par l'association de parents d'élèves répond à une volonté de favoriser le bien-être et le développement des enfants, d'encourager les interactions sociales et l'inclusion, de promouvoir l'éducation et de sensibiliser à l'environnement.



L'idée est donc de créer des espaces d'apprentissage extérieurs, comprenant un préau central ombragé pour faciliter les interactions, des bacs à sable sur roulettes pour favoriser l'exploration de matières et d'outils différents ainsi qu'une jardinière centrale pour permettre aux enfants d'apprendre le cycle de vie d'une plante ou encore le nom des fruits et des légumes. L'objectif est de connecter les enfants à la nature dès le plus jeune âge, de les sensibiliser à la biodiversité et de leur permettre d'adopter des comportements vertueux.



2

ACTIONS DANS LES ÉCOLES

LA VIE SCOLAIRE

La gestion des écoles maternelles et élémentaires relève de la compétence des mairies. Avec treize écoles publiques et deux relevant du privé, le service de la vie scolaire de la Ville du Mont-Dore est un maillon essentiel. Il se trouve au cœur de la bonne marche de l'action municipale dans le domaine de la scolarité.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le service de la vie scolaire est chargé de coordonner les relations entre les personnels des établissements scolaires, les partenaires institutionnels, les associations de parents d'élèves et les différents services municipaux concernés. Il lui incombe également de gérer le personnel municipal exerçant au sein des écoles, sans oublier l'organisation et le suivi du Conseil municipal junior. (Lire page 10)

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les associations de parents d'élèves (APE) des écoles maternelles et primaires sont constituées de parents élus annuellement au sein de chaque école. Elles représentent les parents aux conseils d'école et auprès de la mairie et œuvrent dans l'intérêt des enfants. Les APE participent activement à la vie de l'école en organisant différentes actions afin de récolter des fonds destinés à aider les enseignants à réaliser des projets pédagogiques, à financer des sorties éducatives ou encore à organiser des animations festives au sein de l'école.

LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le Dispositif des enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté (Desed) est un réseau de professionnels intervenant dans les écoles (du CP au CM2) auprès des élèves qui en ont besoin. Travaillant en liaison étroite avec les équipes pédagogiques et les parents, les enseignants spécialisés et psychologues scolaires du Desed permettent de réduire les difficultés éducatives, d'apprentissage ou psychologiques de certains élèves.

DES SECTIONS SPORTIVES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Affiliés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les collèges publics du Mont-Dore offrent la possibilité aux collégiens volontaires de pratiquer deux heures d'activités physiques et sportives par semaine en plus de celles inscrites au programme de l'enseignement secondaire.

Renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant.



MONDORINE À PÂQUES

Du 25 au 29 mars 2024, Mondorine effectuera sa tournée dans les treize écoles maternelles de la commune ainsi qu'à l'Institut Spécialisé Autisme, à Robinson, pour la traditionnelle distribution des œufs en chocolat. Elle sera accompagnée de Mondorin, son acolyte, le lapin.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Initié par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec la province Sud, l'État et la Fédération pour l'accompagnement et le soutien à l'enfance au Mont-Dore (FASEM), l'accompagnement à la scolarité vise à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles, du CP au CM2.

Depuis la rentrée 2023, l'accompagnement à la scolarité concerne neuf écoles primaires de la commune, dont celle de l'île Ouen. En 2024, dix écoles seront concernées. L'objectif étant de procurer les mêmes chances de réussite à tous les élèves mondoriens. Ce dispositif est centré sur deux champs d'intervention complémentaires et à vocation éducative qui visent à offrir à l'enfant un appui et des ressources pour réussir à l'école et qui contribuent à son épanouissement. Gratuit pour les familles, il s'adresse exclusivement aux enfants repérés en difficulté par les enseignants, du CP à l'école primaire, et répond à plusieurs enjeux : assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel (acquisition de méthodologies pour faciliter les apprentissages),

l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité. Développé en partenariat avec la FASEM, le volet « méthodologie » est animé par des enseignants en activité ou à la retraite.

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Pilotées par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville, les activités proposées dans le cadre du développement personnel ont pour objectif d'élargir les centres d'intérêt des enfants et de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par la découverte d'activités artistiques, culturelles, sportives, environnementales ou en lien avec le numérique.

L'ADHÉSION DES FAMILLES

Il n'est pas toujours facile pour des parents de comprendre, d'analyser et parfois même de reconnaître les difficultés de leur enfant à l'école. Or, une relation « parents-école » positive contribue à la réussite scolaire d'un enfant. Les parents sont donc grandement impliqués dans ce dispositif avec la signature d'une charte qui vise à améliorer le lien entre l'école et les familles.

DU 19 AVRIL AU 2 DÉCEMBRE 2024

Les temps d'activités sont proposés les lundis, mardis, jeudis, de 15 h 30 à 16 h 30 (hors vacances scolaires). Chaque enfant inscrit bénéficie, chaque semaine, de deux heures de méthodologie/remédiation et de deux heures d'activités destinées au développement personnel. Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes.

CHIFFRE CLÉ

250

enfants ont suivi ce dispositif en 2023



LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le Conseil Municipal Junior (CMJ) vise à éveiller les plus jeunes à la notion de citoyenneté et à les inciter à la réflexion et au débat. Élus pour deux ans, les CMJ sont les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.



Tout au long de leur mandat, les conseillers municipaux juniors participent à des commissions et à des séances plénières en mairie, aux cérémonies officielles et aux visites de terrain afin d'aller à la rencontre des Mondorjiens et de rendre compte de leurs actions à leurs camarades. Dans chaque école, les CMJ doivent tenir une permanence afin d'être à l'écoute de leurs électeurs. Les élus ont également pour mission d'initier leurs camarades aux notions de citoyenneté et de démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.

EN AVRIL, DE NOUVELLES ÉLECTIONS

Un exercice grandeur nature qui permet d'inculquer ce que sont la vie politique et la vie publique aux plus jeunes. Les prochaines élections des conseillers municipaux juniors se dérouleront au mois

d'avril dans les treize écoles publiques et privées de la commune. Tous les élèves du CE1 au CM2 seront alors appelés à se prononcer pour élire les futurs conseillers municipaux qui assureront un mandat de deux ans.

Un binôme, composé d'une fille et d'un garçon de CE2, sera élu. Il aura la responsabilité de favoriser l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public et d'établir des liens entre les élus et les jeunes électeurs. Les objectifs restent les mêmes et consistent à apprendre aux jeunes à :

- ▶ représenter leurs électeurs ;
- ▶ s'exprimer et participer à la vie de la commune ;
- ▶ participer à l'amélioration de la démocratie locale.



LES CONSEILS D'ÉCOLE

Chaque école organise son conseil une fois par an. Celui-ci permet de réunir des membres issus de l'association de parents d'élèves (APE), de la Direction de l'éducation et de la réussite (DERES), de la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), des enseignants et les directeurs d'école. Les membres du conseil donnent leur avis sur les questions relatives à la vie de l'école :

- ▶ le règlement intérieur ;
- ▶ les activités périscolaires ;
- ▶ les projets d'école ;
- ▶ les travaux et aménagements ;
- ▶ les questions concernant la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

Ces conseils d'école ont pour objectif de présenter les projets des écoles mais aussi de proposer des améliorations dans leur fonctionnement afin de trouver des solutions pour contribuer à la réussite des enfants. Tous les partenaires doivent unir leurs efforts et travailler ensemble pour offrir aux enfants des conditions optimales en matière d'éducation.



UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE



« Un orchestre à l'école » est un projet d'activités artistiques et scolaires en milieu scolaire mené depuis quatre ans par la Ville du Mont-Dore en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie et l'Association de formation des musiciens intervenants (AFMI). L'objectif est d'offrir un enseignement musical aux jeunes afin de contribuer à leur épanouissement et leur permettre ainsi de se perfectionner dans la maîtrise d'un instrument à vent. Les enfants sont encadrés par la professeure de musique

et des intervenants spécialistes de chaque instrument, tous très investis. Certains des enfants sont inscrits depuis près de six ans : ils ont appris à jouer d'un instrument à l'école de Saint-Michel ou à l'école de La Briqueterie. Les jeunes musiciens sont ravis et acquièrent, au fur et à mesure, une réelle autonomie. Ils se sont d'ailleurs produits lors de différentes manifestations comme la Fête de la musique, la Fête des communautés au Mont-Dore ou encore le festival « Trompettes sous les étoiles » à Dumbéa. Cette année encore, le dispositif est reconduit à l'école de Saint-Michel et celle de La Briqueterie à partir du CE2.

À terme, l'objectif est de développer ce projet dans l'ensemble des établissements de la commune.



LE DIPLÔME ÉCO-MONDORIEN

Depuis la rentrée 2022, les élèves en classe de CM2 scolarisés dans les écoles de la commune participent à un programme de sensibilisation à l'environnement qui se solde par la remise d'un diplôme.

Ce programme pédagogique s'inscrit dans la politique environnementale de la Ville qui souhaite contribuer à éveiller les consciences des plus jeunes afin de les encourager à devenir des écocitoyens responsables et respectueux de la nature. Il offre ainsi aux élèves l'opportunité de mieux comprendre la complexité de l'environnement ainsi que les enjeux du territoire tout en contribuant à donner du sens aux apprentissages.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Cinq activités sont proposées lors d'une journée au Centre d'éducation à l'environnement autour de différents thèmes en lien avec le programme d'actions annuelles de la Ville sur la préservation de l'environnement :

- ▶ **les jardins biologiques et pédagogiques** : sensibilisation à la connaissance des enjeux liés à l'agriculture durable ;
- ▶ **la forêt sèche** : découverte de l'écosystème forestier via un sentier pédagogique ;
- ▶ **la mangrove** : sensibilisation à l'importance de cet écosystème pour le maintien des littoraux et à la protection de cet espace primordial pour la reproduction de certaines espèces ;
- ▶ **le gaspillage alimentaire** : sensibilisation aux enjeux liés au gaspillage alimentaire ;
- ▶ **Maison pédagogique de l'environnement** : sensibilisation au tri des déchets, à un mode de consommation respectueux de l'environnement.



Une sixième activité est décentralisée sur un espace naturel de la commune durant laquelle des plantations d'espèces endémiques sont généralement organisées comme ces trois dernières années sur le site de La Coulée.

DÉLIVRANCE D'UN DIPLÔME

Un document labellisé par la Ville vient valider chaque parcours individuel. Ce diplôme éco-mondorien est remis aux enfants lors d'une cérémonie officielle en présence de l'exécutif municipal. Chaque élève reçoit également un plant d'araucaria luxuriant, une espèce endémique du sud de la commune.

CHIFFRES CLÉS EN 2023

365

élèves des écoles
publiques de la
commune

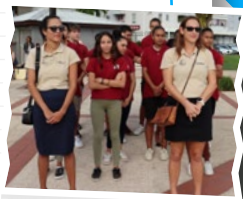
env. 1 000

plants plantés
dans la vallée de
La Coulée



LES CLASSES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ GLOBALES

Ce dispositif est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire marraine.



Sur la base de trente semaines, une ou deux heures par semaine sont consacrées dans l'emploi du temps de la classe à l'enseignement de défense et aux problématiques de sécurité afin de permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences en lien étroit avec les programmes scolaires.

Le travail réalisé en classe est renforcé par :

- ▶ des rencontres avec des professionnels (militaires, gendarmes, policiers, pompiers...) afin de faire bénéficier les élèves d'expériences riches et constructives et de promouvoir la culture de l'engagement ;
- ▶ des visites d'unités militaires (terre, air, mer) ;

▶ la participation à des cérémonies commémoratives et la contribution au travail de mémoire.

En Nouvelle-Calédonie, il existe vingt-quatre classes de défense et de sécurité globales réparties dans les trois provinces, dont trois au Mont-Dore. Dans les collèges de Boulari et de Plum, on trouve deux classes en partenariat avec le régiment d'infanterie de marine du Pacifique - Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC), tandis que la troisième, au lycée du Mont-Dore, est en partenariat avec la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).



LE CONCOURS D'EXPRESSION ORALE

Organisé en partenariat avec le vice-rectorat, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud et différents intervenants, ce dispositif a pour but de susciter la prise de parole des jeunes Mondoriens de 12 à 17 ans et de travailler leur aisance à s'exprimer en public. Ce rendez-vous les encourage également à la création de textes sur des

sujets de société à travers l'écriture, et fait finalement écho à l'épreuve du grand oral désormais obligatoire au baccalauréat. Cette action se déroule en deux temps : les élèves s'entraînent tout au long de l'année scolaire, puis une finale est organisée en fin d'année au centre culturel du Mont-Dore et des prix sont décernés par un jury aux meilleurs orateurs.



3 DISPOSITIFS, ACTIVITÉS ET LOISIRS APRÈS L'ÉCOLE

LES STAGES VACANCES

Mis en place par la Ville et les associations sportives et culturelles, les stages vacances débuteront dès le mois d'avril. Un large choix d'activités sportives et culturelles est proposé aux enfants de 6 à 12 ans. Cette année, les activités environnementales seront incluses dans les stages culturels et sportifs.



STAGES VACANCES (6 à 12 ans)

La Ville propose des stages en journée (déjeuner inclus) ou en demi-journée. Pour faciliter l'accès aux différentes offres, un service de transport gratuit est mis en place sur la commune.

Renseignements : Centre culturel du Mont-Dore : 41 90 90.

POUR LES VACANCES

Du lundi 1^{er} au vendredi 12 avril.

Du lundi 3 au vendredi 14 juin.

Du lundi 5 au vendredi 16 août.

Du lundi 7 au vendredi 18 octobre.

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

Au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site centreculturelmondore.nc, au cours des deux semaines précédant chaque période de vacances scolaires :

- ▶ mardi de 16 h à 19 h ;
- ▶ mercredi de 13 h à 19 h ;
- ▶ samedi de 9 h à 12 h.

Pour s'inscrire, munissez-vous des justificatifs suivants :

- ▶ Certificat médical 2024 ;
- ▶ Carte de couverture sociale ;
- ▶ Pièce d'identité de l'enfant.

DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS (DE 4 À 13 ANS)

- ▶ L'ACAF (Robinson)
Tél. : 28 15 05.
- ▶ Ethnic Music Espoir
(Pont-des-Français ou Yahoué)
Tél. : 98 10 51
www.ethnicmusicespoir.nc
- ▶ Les Piroguiers du Mont-Dore (Plum)
Tél. : 43 34 76.
piroguiersmondore@mls.nc
- ▶ Institut d'Haltérophilie du Mont-Dore
Tél. 52 53 44
ihmd.association@gmail.com
- ▶ Club hippique La Cravache
Tél. : 43 37 22
cravache.montdore@gmail.com



LES VACANCES APPRENANTES

Construit autour d'activités ludiques et pédagogiques, ce dispositif, expérimenté, pour la première fois par la collectivité durant les vacances d'été 2022, vise à renforcer les savoirs acquis durant l'année scolaire et à développer les compétences sociales fondamentales afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants.

Le but étant de trouver le bon équilibre entre apprentissage et loisirs autour d'ateliers qui ciblent :

- ▶ le réinvestissement des acquis de l'école ;
- ▶ le travail sur l'expression, l'estime de soi ;
- ▶ la construction de relations riches et diversifiées avec ses pairs et le monde adulte ;
- ▶ le développement de compétences psychosociales afin de trouver sa place dans le groupe et plus tard dans la société ;
- ▶ l'acquisition de la citoyenneté et de l'autonomie.

Autant d'apports qui s'inscrivent en complémentarité des contenus proposés en classe et qui viendront compléter ou faciliter les futurs apprentissages scolaires.

Outre le programme d'activités offertes, une attention particulière est portée au cadre éducatif. Ainsi :

- ▶ **La montée dans le bus** se fait dans le calme ! Je salue le chauffeur, le régulateur et mes camarades qui s'y trouvent déjà !

PÉRIODES :

Durant les petites vacances scolaires de 15 jours (avril, juin, août et octobre).

PUBLIC CONCERNÉ :

Il s'agit des élèves des cycles 2 et 3 (du CP au CE2 et CM1-CM2) bénéficiaires du dispositif d'accompagnement à la scolarité mis en œuvre en 2021 avec la FASEM dans huit écoles élémentaires de la commune du Mont-Dore.

- ▶ **L'accueil** : échelonné, il permet de personnaliser l'arrivée de l'enfant et de faire en sorte que chacun se sente attendu et bienvenu.
- ▶ **Le déjeuner** : une pause méridienne pendant laquelle j'apprécie mon repas dans le silence !
- ▶ **Le départ** : son enjeu est de préparer l'enfant à rentrer chez lui sereinement après avoir salué ses camarades et les encadrants. Il n'oubliera pas de choisir dans la « malle aux livres » l'ouvrage qu'il « lira » le soir afin de revenir le lendemain pour livrer à ses camarades ce qu'il en aura retenu !

Le rythme des journées est séquencé par des activités à dominante intellectuelle le matin et par des ateliers sportifs l'après-midi.

- ▶ **Matin** : chorale, chant, musique, arts plastiques, écriture, anglais, maths et sciences, échecs, gestion des émotions ;
- ▶ **Après-midi** : danse hip-hop, street dance, judo, boxe thaï, tennis, piscine, visite de la Spanc, équitation.



LE PARCOURS ÉDUCATIF CITOYEN

Inscrit dans le cadre du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention de la Ville (DSAP), le parcours éducatif citoyen a pour objet de remettre des jeunes en difficulté sur le bon chemin.

Lors des petites vacances scolaires, les locaux de la prévention routière, à Boulari, accueillent des jeunes qui vont participer à des ateliers de coaching, d'information, d'éducation civique, de prévention et d'accompagnement à l'orientation professionnelle, pratiquer des activités (sportives, culturelles) et prendre part à des sorties, durant une semaine. Tous relèvent du dispositif de veille éducative mis en place par la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville du Mont-Dore, qui propose différentes actions aux mineurs (du primaire au lycée) ainsi qu'un soutien aux familles dans le cadre de la prévention de la délinquance.

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Ces jeunes ont été signalés par leur établissement scolaire pour des faits commis intra-muros (ex : décrochage scolaire, rixe, consommation d'alcool...) ou en dehors de l'établissement (ex : violences, dégradations de biens publics ou privés, vols...). Et tous ont fait un passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) du Mont-Dore, une instance de proximité d'aide à la parentalité, destinée à prévenir le basculement des mineurs dans la délinquance.

En effet, le CDDF crée un cadre de dialogue propice à l'écoute et propose aux familles rencontrant des difficultés dans

l'éducation de leurs enfants des mesures d'accompagnement adaptées à leur situation.

PRÉVENIR LA MARGINALISATION

Le passage devant le Conseil pour les droits et les devoirs des familles engage le jeune dans un parcours éducatif citoyen mis en place lors de chaque période de petites vacances scolaires. La durée du parcours éducatif citoyen peut varier de trois mois à un an selon les cas. Le suivi est assuré par une dizaine de rendez-vous hebdomadaires, le mercredi, avec une éducatrice spécialisée et un coach thérapeute. Un bilan individuel est ensuite réalisé qui va permettre de mesurer l'avancée du chemin parcouru (amélioration du comportement, attitude à surveiller...). Des contacts réguliers sont aussi pris avec les établissements scolaires.





L'ÉCOLE DES ARTS ET DES SPORTS

L'ÉCOLE DES ARTS

Destinée à favoriser les pratiques artistiques chez les jeunes, l'école des arts est ouverte à tous y compris aux personnes en situation de handicap. Située dans le complexe culturel et sportif Victorin-Boewa à Boulari, elle propose un large choix d'activités parmi lesquelles il vous faudra sélectionner celle que votre enfant souhaite pratiquer tout au long de l'année.

DANSE :

- ▶ éveil à la danse (de 4 à 5 ans) : les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 ;
- ▶ initiation à la danse (de 6 à 7 ans) : les mercredis de 14 h 30 à 15 h 30 ;
- ▶ danse moderne (de 8 à 11 ans) : les mercredis de 15 h 30 à 16 h 30 ;
- ▶ danse moderne (12 ans et plus) : les mercredis de 16 h 30 à 17 h 30.

L'ÉCOLE DES SPORTS

Favoriser et faciliter l'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes Mondoriens, c'est résolument la vocation de l'école des sports. Tous les mercredis après-midi, plusieurs disciplines sportives sont proposées aux enfants âgés de 6 à 12 ans non licenciés, sur trois pôles sportifs de la commune (Boulari, Vallon-Dore et Plum).

BOULARI, DE 13 H 30 À 15 H 30

Tennis de table, tennis, acroyoga, judo, échecs.

VALLON-DORE, DE 14 H À 16 H

Boxe.

PLUM, DE 14 H À 16 H

Équitation.



THÉÂTRE :

- ▶ de 7 à 9 ans : les mardis de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- ▶ de 10 à 12 ans : les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 ;
- ▶ de 13 à 15 ans : les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30.

TARIFS 2024

Pour l'école des arts et l'école des sports :
Non-boursiers : 25 500 F par an.
Facilités de paiement possibles par trimestre.

Boursiers : 6 000 F par an.
En fonction de votre situation familiale, le CCAS peut vous aider.

TRANSPORT GRATUIT

La Ville propose un service de transport gratuit de Yahoué à Plum le mercredi à 13 h 30 (aller) et à 15 h 30 (retour).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions à l'école des arts et l'école des sports débiteront à partir du mardi 20 février 2024 :

- ▶ en physique aux horaires du centre culturel du Mont-Dore ;
- ▶ sur le site internet : www.centreculturelmondore.nc



POUR TOUTE INSCRIPTION, À L'ÉCOLE DES ARTS ET L'ÉCOLE DES SPORT, MUNISSEZ-VOUS :

- ▶ d'une copie de la pièce d'identité de l'enfant (passeport, acte de naissance) ;
- ▶ d'une copie des cartes Cafat et Mutuelle ;
- ▶ de l'attestation de bourse pour les bénéficiaires ;
- ▶ d'un certificat médical daté de moins de trois mois.

Renseignements au 41 90 90.

Début des activités à partir du 6 mars.

LES CLUBS SPORTIFS AUSSI

De nombreux clubs du Mont-Dore proposent également des activités sportives les mercredis après-midi (natation, foot, basket, handball, volley, rugby...).

La piscine municipale propose avec ses maîtres-nageurs sauveteurs des cours collectifs les mercredis pour deux groupes.

- ▶ de 3 à 6 ans : pour apprendre à se débrouiller dans l'eau (de 13 h 30 à 14 h 30) ;
- ▶ plus de 7 ans : pour apprendre à nager (de 14 h 30 à 15 h 30).

Places limitées.

Renseignements au 43 13 95..





JEUNES SAPEURS-POMPIERS DU MONT-DORE

Être jeune sapeur-pompier (JSP), c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent des vies.



C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés des sapeurs-pompiers et pratiquer régulièrement une ou plusieurs activités sportives... Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Être jeune sapeur-pompier, c'est acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui seront utiles tout au long de la vie et qui permettront, éventuellement, de devenir sapeur-pompier.

BREVET ET MODULES COMPLÉMENTAIRES

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, qui s'étale sur quatre années scolaires, est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. À l'issue de sa

formation, le JSP passe le brevet territorialisé de jeunes sapeurs et dispose des qualifications nécessaires pour intégrer un centre d'incendie et de secours et devenir opérationnel en tant que sapeur-pompier volontaire. Il devra néanmoins suivre un stage de formation(s) complémentaire(s) au sein du centre de formation de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) ou du centre d'incendie et de secours du Mont-Dore.

UN ENGAGEMENT CITOYEN

Cet engagement nécessite un effort et une grande motivation de la part du jeune, qui doit être vivement soutenu par l'entourage familial, en relation avec l'équipe pédagogique de l'école des JSP. Une charte des valeurs ainsi qu'un règlement intérieur définissent les valeurs portées par la section de JSP ainsi que son mode de fonctionnement.



STRUCTURES DE LA VILLE

Les Mondoriens bénéficient de plusieurs structures municipales dans les domaines culturels, sportifs et environnementaux.

CULTURE

Les bibliothèques et la médiathèque mettent à la disposition du public un fonds documentaire varié, adapté à tous les âges. Sur place, une équipe de bibliothécaires accueille, oriente et prodigue des conseils au public. Afin de faciliter la circulation des ouvrages et d'offrir plus de souplesse aux lecteurs, les livres peuvent être empruntés et rendus dans des structures différentes. La consultation sur place, tout comme l'inscription et le prêt de documents, est gratuite. Les bibliothèques organisent également des animations tout au long de l'année.

ANIMATIONS PONCTUELLES

Éveil musical (de 0 à 3 ans)

Animations autour des instruments à musique, le dernier vendredi du mois de 9 h à 10 h. Sur inscription. À la bibliothèque Denise-Frey.

Bébés lecteurs (de 0 à 3 ans)

Animations autour du livre, le dernier vendredi du mois de 9 h à 10 h. Sur inscription. À la bibliothèque Denise-Frey.

Les contes d'ici et d'ailleurs (de 4 à 6 ans)

Lecture par la bibliothécaire, le dernier mercredi du mois de 14 h à 15 h. À la bibliothèque Denise-Frey et à la médiathèque de Plum.

Ateliers artistiques (à partir de 13 ans)

Dessin, coloriage et musique. À la médiathèque de Boulari.

Accueil des classes (maternelle et primaire)

Présentation de la bibliothèque et animations autour du livre. Les jeudis de 8 h 15 à 15 h 15 à la bibliothèque Denise-Frey. Les mercredis de 8 h 15 à 10 h 15 à l'annexe de Plum.

Les espaces publics numériques

Les trois structures sont équipées d'espaces publics numériques qui offrent une connexion gratuite, l'accès à du matériel informatique et, pour certains, des animations tout au long de l'année. L'inscription, obligatoire, est gratuite.

HORAIRES D'OUVERTURE

Bibliothèque Denise-Frey (Pont-des-Français) :

- ▶ du mardi au vendredi de 9 h à 16 h ;
 - ▶ le samedi de 10 h à 16 h.
- Tél. : 43 67 11.

Bibliothèque annexe de Plum :

- ▶ tous les mercredis de 11 h 30 à 15 h 30 ;
 - ▶ tous les premiers samedis du mois de 8 h à 11 h 30.
- Tél. : 43 76 08.

Médiathèque de Boulari :

- ▶ du mardi au samedi de 10 h à 17 h.
- Tél. : 43 72 35.



SPORT

LA PISCINE MUNICIPALE

Équipée d'un bassin de 25 mètres, la piscine municipale du Mont-Dore accueille des animations et des cours de natation pour tous publics. Des espaces aménagés, situés à proximité du bassin, permettent également de passer des moments de détente.

Horaires d'ouverture au public en période scolaire :

- ▶ du lundi au vendredi : de 11 h 30 à 17 h ;
- ▶ le samedi : de 11 h à 17 h.

Horaires d'ouverture au public en période estivale :

- ▶ du lundi au jeudi : de 9 h à 17 h ;
- ▶ le vendredi : de 9 h à 19 h 30 ;
- ▶ le samedi : de 11 h à 17 h.

Tarifs 2024

Abonnement annuel : 10 000 F/an.

Plein tarif : 300 F.

Tarif réduit : 200 F (sur présentation de la carte handicap et de l'aide médicale).

Gratuit pour les moins de 3 ans et les plus de 70 ans.

ENVIRONNEMENT

▶ Le Centre d'Éducation à l'Environnement

Vitrine de l'engagement écologique pris par la Ville, le Centre d'éducation à l'environnement est situé en face du rond-point des Sports, à Boulari. Il comprend notamment la Maison pédagogique de l'environnement. Ce lieu à vocation pédagogique, qui accueille des scolaires tout au long de l'année, propose aux visiteurs de se plonger dans « l'univers » du déchet, au travers de sa gestion et de son traitement. Et, plus largement, de les sensibiliser à la préservation de l'environnement. À l'extérieur,

des jardins thématiques sont proposés dont celui du sentier de la forêt sèche sur l'îlot sacré. À partir du mois de février, des ateliers (permaculture, compostage, jardinage...) seront proposés au grand public tous les derniers samedis du mois, de 8 h à 12 h.

Renseignements au 43 30 36 ou au 43 70 07 ou par mail à environnement@ville-montdore.nc

▶ La boîte à partage

Un espace solidaire en libre accès calqué sur le principe du troc a été créé en septembre 2019 au Centre d'éducation à l'environnement afin de permettre à la population de déposer des objets (textile, vaisselle, matériel informatique, affaires scolaires, jouets...) dont elle ne se sert plus et d'en récupérer d'autres (ou pas) en fonction de ses besoins. L'objectif est double : donner une seconde vie à un objet et permettre aux familles défavorisées de s'équiper gratuitement. Seuls les articles en bon état sont acceptés. Merci de respecter les lieux et les consignes.

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h et le samedi de 9 h à 16 h.

Renseignements au 43 30 36.

▶ Semaine de la rentrée solidaire

Pour la sixième année consécutive, la Ville a organisé « La semaine de la rentrée solidaire » qui s'est déroulée du 29 janvier au 3 février, juste avant la reprise des cours. Cette action vise à aider les familles les plus démunies dans cette période onéreuse qu'est la rentrée des classes.

Renseignements au 43 30 36.



4 INFOS PRATIQUES

LA CAISSE DES ÉCOLES

Assurant les services de cantine et de garderie hors temps scolaire, la Caisse des écoles du Mont-Dore œuvre dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune en faveur des enfants jusqu'au CM2.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de bénéficier des services de la Caisse des écoles, chaque foyer doit retirer, compléter et transmettre une fiche d'inscription par famille, quel(s) que soi(en)t le(s) service(s) choisi(s) et le nombre d'enfants, ainsi qu'une fiche de renseignements. Une adhésion annuelle de 1 000 F par famille est obligatoire pour souscrire aux services de la Caisse des écoles.

Tarifs, fiche d'inscription et règlement des cantines téléchargeables sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc

LA CANTINE

Toutes les écoles publiques de la Ville proposent un service de cantine, depuis la section des petits de maternelle jusqu'au CM2. Depuis l'an dernier, la Caisse des écoles fonctionne avec un seul fournisseur, La Casserolette. Spécialisée dans le service de traiteur et la livraison de gamelles aux particuliers depuis 1989, l'entreprise intervient également dans la restauration collective. La qualité de ses plats fait sa renommée ! L'aspect ainsi que le goût de ses plats de type « cuisine familiale » plaisent beaucoup aux enfants.

En fonction du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, deux services peuvent être organisés dans les écoles :

- ▶ premier service : de 11 h 30 à 12 h ;
- ▶ second service : de 12 h à 12 h 45.

Chaque cantine est placée sous la responsabilité d'une référente. Chargée du bon déroulement des opérations, celle-ci fait le lien entre son équipe, l'équipe pédagogique de l'établissement et la Caisse des écoles. Les cantinières accueillent les enfants et veillent à la distribution des repas et à la sécurité des enfants. Elles sont également chargées de l'entretien du réfectoire.

CHIFFRES CLÉS

2 000

repas servis chaque midi

112

agents d'office et plus d'une trentaine d'agents périscolaires répartis sur 16 cantines



LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire fonctionne dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville, et ce, dès le premier jour de la rentrée. Un goûter est offert aux enfants l'après-midi.

Horaires :

- ▶ le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 6 h 30 à 7 h 45 ;
- ▶ le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 15 h 15 à 18 h ;
- ▶ le mercredi : de 6h30 à 7h45 et de 11 h à 12 h.

Des activités manuelles et sportives ainsi que des jeux sont proposés aux enfants tout au long de l'année, parfois animés par des intervenants extérieurs selon les écoles.

TARIF 2024

Depuis l'an dernier, le montant annuel de chaque prestation (cantine et garderie) est lissé sur l'année. Le tarif journalier de cantine est de **945 francs**, incluant la fourniture du repas, la surveillance et l'animation périscolaire durant le temps de pause méridienne.

NOUVEAUTÉ : un tarif spécial a été mis en place pour les familles composées de 2 enfants et plus.

TARIF NORMAL		TARIF REDUIT FAMILLE (2 enfants et +)		TARIF BOURSIER	
Février	10 395	Février	9 895	Février	1 155
Mars	12 390	Mars	11 890	Mars	1 375
Avril	12 390	Avril	11 890	Avril	1 375
Mai	12 390	Mai	11 890	Mai	1 375
Juin	12 390	Juin	11 890	Juin	1 375
Juillet	12 390	Juillet	11 890	Juillet	1 375
Août	12 390	Août	11 890	Août	1 375
Septembre	12 390	Septembre	11 890	Septembre	1 375
Octobre	12 390	Octobre	11 890	Octobre	1 375
Novembre	12 390	Novembre	11 890	Novembre	1 375
Décembre	7 560	Décembre	7 060	Décembre	855

Tarifs mensuels de garderie (matin et soir) : 9 900 francs/mois.

ATTENTION : le paiement de la cantine et de la garderie s'effectue d'avance et au mois. Tout service doit être réglé au plus tard le 10 du mois en cours. Tout mois commencé est dû. Compte tenu du lissage annuel des tarifs, tout élève qui interrompt la cantine en cours d'année devra repayer 4 000 francs de frais au moment de sa réinscription.

Caisse des écoles – Tél. : 43 55 32 – Mail : reg1.cde.md@mls.nc / reg2.cde.md@mls.nc
79, rue Antoine-Griscelli (à côté de l'agence OPT de Boulari).

Le guichet reçoit le public du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 14 h 30 en continu.



LES AIDES AUX FAMILLES

Les familles mondoriennes qui rencontrent des difficultés financières peuvent bénéficier d'aides concernant la scolarité, les loisirs et les vacances.

Les aides, qui sont délivrées par les assistantes sociales de secteurs et le Centre communal d'action sociale (CCAS), le sont sous certaines conditions de revenus et de situation familiale, ce qui nécessite de présenter des justificatifs. Vous devrez également justifier de six mois de résidence sur la commune et/ou en province Sud. Le mieux est de se renseigner en amont sur le type de documents que vous devrez fournir.

AIDES À LA SCOLARITÉ (FRAIS DE SCOLARITÉ, CANTINE, GARDERIE, TRANSPORT)

CCAS DU MONT-DORE

Prise en charge d'une partie des frais. Des permanences sont assurées, sans rendez-vous, les mercredis et les jeudis de 8 h à 11 h. Tél. : 41 03 20.

Attention : s'agissant de l'aide au transport, les familles devront avoir préalablement identifié un prestataire et être munies d'un devis.

ASSISTANTES SOCIALES DE SECTEURS (PROVINCE SUD)

► Dispensaire de Boulari :

Secteurs : Yahoué, Robinson, La Conception, Pont-des-Français

► mardi : de 08 h à 11 h

Sur rendez-vous. Tél. : 20 53 60.

► Dispensaire de Boulari :

Secteurs : La Coulée, Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis

► lundi : de 8 h à 11 h ;

► jeudi : de 8 h à 11 h.

Sur rendez-vous. Tél. : 20 53 62.

► Mairie annexe à Plum :

Secteurs : Mont-Dore-Sud, Vallon-Dore, Col de Mourange, Plum, Prony, Île Ouen

► lundi : de 8 h 30 à 11 h 30 ;

Sans rendez-vous.

Pour tout renseignement concernant les permanences des assistants sociaux, contactez le Centre-médico social de Boulari au 20 53 53.

ASSISTANTES SOCIALES (COLLÈGES ET LYCÉE)

Collège de Plum : 41 09 00 ;

Collège de Boulari : 46 58 58 ;

Lycée du Mont-Dore : 45 48 44.

AIDES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

CCAS DU MONT-DORE

Prise en charge d'une partie des frais.

LES AIDES CAFAT

Le PASS SPORTS CAFAT est un dispositif pour faciliter l'accès des enfants à une pratique sportive : le montant de l'aide peut aller jusqu'à 7 000 F sur le coût de la licence sportive (hors cotisation club) destinée aux enfants de 6 à 16 ans dont les parents sont salariés. Sont concernés : les associations ou clubs sportifs affiliés à une fédération, à un comité ou à une ligue membre du Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie.

Se renseigner auprès des clubs sportifs.



LES AIDES DE LA PROVINCE SUD POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS

Possibilité de prendre en charge la licence. Renseignements à la Direction de la culture, de la jeunesse et des sports, au 20 48 00 ou par mail à dcjs.contact@province-sud.nc

DISPOSITIF CLIC&MOUV'

Les jeunes de 5 à 15 ans domiciliés en province Sud bénéficient gratuitement de 15 000 francs pour découvrir des activités artistiques, culturelles et sportives. Il suffit de se rendre sur l'application mobile «Clic&Mouv'», de chercher, réserver et payer des activités sportives, culturelles et artistiques ! Les parents ont également accès à un espace dédié pour suivre les dépenses de leur(s) enfant(s). Renseignements au 20 30 40.

AIDES AUX VACANCES

CCAS DU MONT-DORÉ

Prise en charge d'une partie des frais d'inscription en centre de vacances ou de loisirs des familles mondoriennes, lors de toutes les vacances scolaires. Cette aide est attribuée, sur critères, aux familles qui ne bénéficient pas de bourses.

LES BOURSES SCOLAIRES

Les élèves scolarisés dans le primaire ou dans le secondaire dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat situé en province Sud, sous certaines conditions de revenus et de situation familiale, peuvent bénéficier de bourses et d'aides scolaires.

Les démarches peuvent s'effectuer en ligne sur le site de la province Sud :

<https://www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires>

Des médiateurs numériques, présents dans les quatre espaces publics numériques (EPN) de la commune, peuvent aider les administrés dans leurs démarches en ligne. Les familles peuvent également être accompagnées si elles n'ont pas le matériel nécessaire et prendre rendez-vous au 20 49 51.

ENFANTS BOURSIERS

Il suffit de présenter l'attestation de bourse à l'organisateur du centre. Pour tout renseignement, contacter l'organisateur du centre de vacances ou de loisirs.

LES AIDES CAFAT

Les familles concernées reçoivent directement une notification de la Cafat, accompagnée de coupons nominatifs désignant les enfants bénéficiaires des aides. Les parents remettent ces justificatifs lors de l'inscription de leurs enfants dans les centres de vacances ou de loisirs délivrant les bons vacances.

Le CCAS intervient également dans le cadre de la formation et de l'insertion professionnelles (vêtements et équipements spécifiques).



LES TRANSPORTEURS

Il existe de nombreux moyens de transport pour permettre à votre enfant de se rendre dans son établissement scolaire. Petit tour d'horizon des principaux.

TRANSPORT SCOLAIRE DU SECONDAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES)

C'est le Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa (SMTU) qui assure le transport scolaire des collégiens et des lycéens du Mont-Dore.

Contact : SMTU – Tél. : 46 75 38. 26, avenue Paul-Émile-Vic tor (bâtiment en bois derrière le McDonald's), à Koutio (Dumbéa). Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 7 h 30 à 16 h.

LE RÉSEAU TANÉO

Plusieurs lignes desservent la commune et ses différents quartiers.

Ligne 2 : Lycée du Mont-Dore / Promenade de Koutio

Ligne 8 : La Coulée / Baie de la Moselle

Ligne M1 : Week End / Lycée du Mont-Dore

Ligne M2 : Saint-Louis / Promenade de Koutio

Ligne M2 T : Saint-Louis / Boulari

Ligne M3 : La Coulée / Mouirange / Val-Boisé

Ligne M4 : Plum / Baie de la Moselle

Ligne M5 : Lycée du Mont-Dore / Baie de la Moselle

Navettes maritimes :

Débarcadère du Vallon-Dore / Port Moselle

LES TARIFS DU RÉSEAU TANÉO 2024 PASS SCOLAIRES

▶ Abonnement annuel (ne peut être souscrit qu'au premier trimestre) :

- ▶ non-boursiers : 40 500 F ;
- ▶ boursiers : 10 500 F.

▶ Abonnement trimestriel (ne peut être souscrit qu'une seule fois par trimestre) :

- ▶ non-boursiers : 13 500 F ;
- ▶ boursiers : 3 500 F.

Attention : les usagers devront avoir un Pass Tanéo. Plus de renseignements au 46 75 38.





ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS PRIVÉS DU MONT-DORE (ATPMD)

FILI TRANSPORT

☎ 94 98 77 ou 76 99 84.

✉ transport.fili@gmail.com

📍 **Écoles** : Jacques-Clavel et Louis-Henri-Galiné à Robinson, Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception (maternelle et primaire).

📍 **Collèges** : Boulari et La Conception.

📍 **Lycée** du Mont-Dore, GS de Boulari.

Conventionné Cafat

Possibilité navette aéroport.

SYLVIE TRANSPORT

☎ 84 87 47 ou 41 74 24

📍 **École** : Saint-Michel.

📍 **Collèges** : Boulari et La Conception.

📍 **Lycée** du Mont-Dore.

ANGES HEUREUX TRANSPORT

☎ 76 42 00 ou 79 67 61.

✉ derudderthalie@gmail.com

📍 **Maternelles et primaires** : Hélène-Chaniel à Pont-des-Français, Saint-Joseph-de-Cluny à La Conception.

📍 **Collèges** : Normandie, Boulari, La Conception et Rivière-Salée.

📍 **Lycées** : La Conception, Grand Nouméa, Petro-Attiti à Rivière-Salée.

LES INSÉPARABLES TRANSPORT

☎ 75 91 26.

📍 **Maternelle et primaire** de La Conception.

📍 **Écoles** : Jacques-Clavel et Louis-Henri Galinié à Robinson.

📍 **Collèges** : Boulari et La Conception.

📍 **Lycée** du Mont-Dore.

NEPA TRANSPORT

☎ 96 65 14.

📍 **Écoles primaires** : La Conception et Boulari.

📍 **Collèges** : La Conception, Boulari et Normandie.

📍 **Lycées** : La Conception et lycée du Mont-Dore.

SYSY TRANSPORT

☎ 91 85 03.

✉ siliviaheitekava@gmail.com

📍 **Écoles primaires** : Boulari.

📍 **Collège** : Boulari.

📍 **Lycées** : Mont-Dore et Grand Nouméa.

VITO TRANSPORT

☎ 89 46 56.

✉ transportvito13@gmail.com

📍 **Écoles** : Boulari (primaire et maternelle), Saint-Michel (primaire).

📍 **Collège** : Boulari.

📍 **Lycée** du Mont-Dore.

LES TAXIS DU MONT-DORE

SERVICE DE JOUR

Taxi n° 1, ☎ 82 79 77.

Taxi n° 2, ☎ 77 75 58.

Taxi n° 6, ☎ 87 39 02.

Taxi n° 9, ☎ 76 24 19.

Taxi n° 10, ☎ 74 99 91.

Taxi n° 12, ☎ 78 10 13 ou 41 87 25.

SERVICE NOCTURNE

Service de nuit assuré :

Taxi n° 11, ☎ 76 89 76.

La Ville du Mont-Dore n'ayant aucun lien contractuel avec les services privés de transport, il est conseillé aux parents souhaitant utiliser ces services de s'informer directement auprès des transporteurs sur les tarifs pratiqués, la validité des assurances et la qualité du service proposé. Nous vous présentons ici une liste non exhaustive de transporteurs privés adhérant à l'Association des transporteurs privés du Mont-Dore.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Chaque établissement scolaire de la commune offre aux enfants et aux jeunes Mondoriens un cadre et un enseignement de qualité grâce à l'implication des équipes pédagogiques. Tour d'horizon des écoles, collèges et lycées, publics et privés, de la commune.

MATERNELLES / PRIMAIRES / GROUPES SCOLAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE LA BRIQUETERIE

Directrice : Fantine Pourcher
297, rue des Roseaux,
Le Vallon-Dore
☎ 41 73 27
✉ [directole.briqueterie@
province-sud.nc](mailto:directole.briqueterie@province-sud.nc)

GRUPE SCOLAIRE DE BOULARI

Directrice : Epifania Gata
154, rue Antoine-Griscellini,
Boulari
☎ 43 51 86
✉ [directole.gs-boulari@
province-sud.nc](mailto:directole.gs-boulari@province-sud.nc)

ÉCOLE MATERNELLE LES COCCINELLES

Directrice : Anne Clément
2299, route du Vallon-Dore, La
Coulée
☎ 41 18 44
✉ [directole.coccinelles@
province-sud.nc](mailto:directole.coccinelles@province-sud.nc)

GRUPE SCOLAIRE DE PLUM

Directrice : Isabelle Perrin
186, rue Adrien-Riaria, Plum
☎ 43 02 57
✉ [directole.gs-plum@
province-sud.nc](mailto:directole.gs-plum@province-sud.nc)

ÉCOLE MATERNELLE LES DAUPHINS

Directrice : Élisabeth Lasserre
1724, La Corniche du Mont-Dore
☎ 43 33 84
✉ [directole.dauphins@
province-sud.nc](mailto:directole.dauphins@province-sud.nc)

GRUPE SCOLAIRE HÉLÈNE-CHANIEL

Directrice : Solen Le Blevec
105, rue Hélène-Chaniel, Pont-
des-Français
☎ 43 61 03
✉ [directole.gs-chaniel@
province-sud.nc](mailto:directole.gs-chaniel@province-sud.nc)

ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ÎLE OUEN

Directeur : Guillaume Course
Tribu de Ouara
☎ 46 90 37
✉ [directole.ile-ouen@
province-sud.nc](mailto:directole.ile-ouen@province-sud.nc)

GRUPE SCOLAIRE JACQUES-CLAVEL

Directrice : Sabrina Cuer
70, rue des Kaoris, Robinson
☎ 46 29 36
✉ [directole.gs-clavel@
province-sud.nc](mailto:directole.gs-clavel@province-sud.nc)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA RIZIÈRE

Directeur : Laurent Noire
149, rue du Vieux-Pont, La Coulée
☎ 43 34 44
✉ [directole.riziere@
province-sud.nc](mailto:directole.riziere@province-sud.nc)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VALLON-DORE

Directeur : Amaury Dantard
1622, route de la Corniche,
Mont-Dore
☎ 43 32 31
✉ [directole.vallon-dore@
province-sud.nc](mailto:directole.vallon-dore@province-sud.nc)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS-HENRI-GALINIÉ

Directrice : Linda Damelin-court
1133, rue des Trois-Banians,
Robinson
☎ 43 55 33
✉ [directole.galinie@
province-sud.nc](mailto:directole.galinie@province-sud.nc)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE SAINT-MICHEL

Directrice : Stéphanie Amice
649, rue Algaoué, Saint-Michel
☎ 41 84 59
✉ [directole.saint-michel@
province-sud.nc](mailto:directole.saint-michel@province-sud.nc)

GRUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ LES FOUGÈRES (CYCLE 1)

Directrice : Karine Guagenti
107, rue Paul-Gauguin, Yahoué
☎ 41 24 50
✉ [directole.gs-yahoue@
province-sud.nc](mailto:directole.gs-yahoue@province-sud.nc)



GROUPE SCOLAIRE DE YAHOUÉ (CYCLES 2 ET 3)

Directrice : Karine Guagenti
264, rue des Opui, Yahoué

☎ 41 23 39

✉ [direcole.gs-yahoue@
province-sud.nc](mailto:direcole.gs-yahoue@province-sud.nc)

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-LOUIS (PRIVÉE)

Directrice : Jacqueline Limousin
5, rue de la Mission – Cimetière,
Saint-Louis

☎ 43 56 63

✉ dir.ec.slois@ddec.nc

ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-JOSEPH DE-CLUNY LA CONCEPTION (PRIVÉE)

Directrice : Jacqueline Limousin
367, rue Charles-Beautemps-
Beaupré, La Conception

☎ 43 62 30

✉ dir.ec.cluny.conc@ddec.nc

COLLÈGES ET LYCÉES

COLLÈGE DE BOULARI

Contacts

Principale : Chantale Creugnet
450, rue Antoine-Griscelli,
Boulari

☎ 43 58 58

ce.9830384a@ac-noumea.nc

COLLÈGE DE PLUM

Contacts

Principale : Patricia Badin
427, rue Luc-Wadé, Plum

☎ 41 09 00

[principal.9830624l@ac-noumea.
nc](mailto:principal.9830624l@ac-noumea.nc)

LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE

Proviseur : Maxime Jeandel

Contacts

5540, avenue des Deux-Baies,
Saint-Michel

☎ 45 48 44

ce.9830693l@ac-noumea.nc

COLLÈGE DE LA CONCEPTION (PRIVÉ)

Principale : Anne-Marie Legrand
2206, avenue des Deux-Baies,
La Conception

☎ 43 05 01

dir.col.conception@ddec.nc

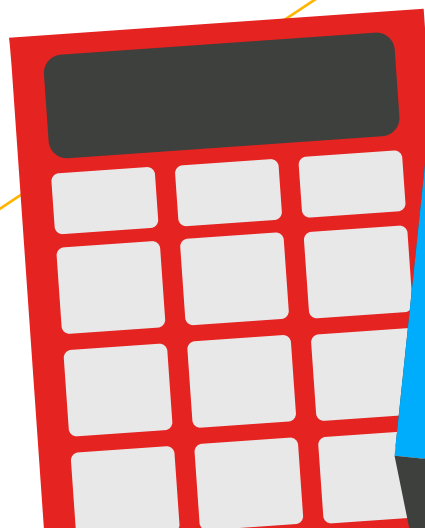
LYCÉE SAINT-PIERRE- CHANEL (PRIVÉ)

Contacts

Proviseur : Pierre Lung
518, rue Charles-Beautemps-
Beaupré,
La Conception

☎ 41 72 71

dir.lp.spchanel@ddec.nc





ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

ASSOCIATIONS SPORTIVES

A.S MONT-DORE

Football
1999

☎ 84 54 58
✉ lmoyatea@nautile.nc

ACROYOGA NC

Acroyoga
2018

☎ 75 06 55
✉ acroyoga.nc@gmail.com

ARCHERIE CLUB DU MONT-DORE

Tir à l'arc
1986

☎ 97 85 40
✉ yveuss_98@outlook.fr

AS TRI MONT-DORE

Triathlon
2011

☎ 75 10 90
✉ astrimontdore@gmail.com

ASS KARATE SHOTOKAN DE BOULARI

Karaté
1985

☎ 91 92 61
✉ karateaksb@hotmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY BALL DU MONT-DORE

Volley
2009

☎ 51 73 35
✉ nivaleta.tui
@province-sud.nc

ATHLETIC CLUB ESPOIR DE BOULARI

Athlétisme
2019

☎ 76 99 84
✉ club.aceb@gmail.com

ATLAS

Course d'orientation
2014

☎ 79 63 30
✉ atlasconc@gmail.com

BOXING CLUB DU MONT-DORE

Boxe
2012

☎ 72 02 24
✉ jp.lethezer@hotmail.fr

CANIN

Canin

☎ 81 28 85

CLUB ATHLÉTIQUE DE SAINT LOUIS

Football
1960

☎ 86 48 80
✉ clubathstl@gmail.com

CLUB CANIN DU MONT-DORE

Canin

1991
☎ 81 28 85
✉ lorelei@lagoon.nc

CLUB HIPPIQUE LA CRAVACHE DU MONT-DORE

Equitation
1987

☎ 82 04 73
✉ cravache.montdore
@gmail.com

CLUB JEUNESSE INDONÉSIEENNE

Badminton
1985

☎ 79 54 62
✉ martodar@canl.nc

DOLPHIN'S DU MONT- DORE BASE BALL CLUB

Base Ball
1996

☎ 77 82 89
✉ bvelayoudon@gmail.com

FOOTBALL CLUB BELEP

Football
1988

☎ 94 38 46

FORCE PLUS

Force Athlétique
2013

☎ 79 34 64
✉ garagejonvaux@gmail.com

INSTITUT D'HALTÉRO- PHILIE DU MONT-DORE

Haltérophilie
2020

☎ 74 83 57
✉ ihmd.association
@gmail.com



JEUNESSE SPORTIVE DU MONT-DORE

Handball

1992

☎ 77 38 36

✉ jsmd@mls.nc

JUDO CLUB DU MONT-DORE

Judo

1986

☎ 77 11 94

✉ jcnd98810@gmail.com

✉ jeanluc@judo.nc

KAVI MAGA CLUB

Tir à cible

1980

☎ 95 06 77

✉ naglejean@outlook.fr

KWON BONG SIK TAEKWONDO MONT-DORE

Tae Kwon do

1982

☎ 78 14 24

✉ president@tkdmontdore.nc

KYUDO

KYUDO

2016

☎ 78 60 86

✉ ritterszki@lagoon.nc

LE ROC

Échecs

2017

☎ 82 52 38

✉ roc.echecs@gmail.com

LES BOULES DU MONT-DORE

Pétanque

2003

☎ 92 33 17

✉ mataikamoanaclaudia@gmail.com

MONT-DORE BASKET CLUB

Basket

1987

☎ 77 79 30

✉ secretariat.mdbc@gmail.com

MONT-DORE GYM

Gym

1992

☎ 75 37 19

✉ ingrid.juret@province-sud.nc

✉ montdoregym@gmail.com

✉ justine_dion@hotmail.fr

MONT-DORE NATATION

Natation

1996

☎ 97 19 48

✉ montdorenatation@yahoo.fr

MONT-DORE RING

Boxe/Haltérophilie

1991

☎ 77 29 32

✉ asmdr98809@gmail.com

MONT-DORE SHELL VA'A

Va'a

1999

☎ 77 72 04

MONT-DORE TRAIL

Course à pieds

2013

☎ 75 05 30

✉ montdoretrail@gmail.com

NEW GÉNÉRATION ARMWRESTLING

Bras de fer

2021

☎ 91 76 08

✉ associationnga05@gmail.com

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Office Municipal

1979

☎ 78 09 27

✉ omsmontdore@lagoon.nc

PIROGUIERS DU MONT-DORE

Voile CVL jeunesse

1971

☎ 81 99 83

✉ piroguiersmontdore@mls.nc

✉ dabin.al@lagoon.nc

section glisse

2009

☎ 43 34 76

✉ piroguiersmontdore@mls.nc

ROLLER SKATE MONT DORE

Roller

☎ 92 22 30

✉ rollerskate.md@gmail.com

RUGBY CLUB DU MONT-DORE

Rugby

1989

☎ 79 84 97

✉ davy.lautilitoga@opt.nc

SAKURA DOJO

Chanbara

2008

☎ 78 44 59

✉ sapinchristine@mls.nc

SELF-DÉFENSE DU MONT-DORE

Self-Défense

2007

☎ 76 19 65

✉ tepantkd@hotmail.fr



TAMATOA FOOTBALL AMÉRICAIN

Football Américain

2016

☎ 54 47 74

✉ mdfatamatoa@gmail.com

TENNIS CLUB DU MONT-DORE

Tennis

1989

☎ 76 18 22

✉ oschneiter@mls.nc

TENNIS DE TABLE

Tennis de table

1993

☎ 78 18 36

TOKON JUDO CLUB

Judo

1998

☎ 75 53 60

✉ gchad98@hotmail.com

TWIDAGIRLS

Twirling

2009

☎ 84 80 87

✉ catty-saraswati@hotmail.com

V.C.C DU MONT-DORE

Cyclisme

1892

☎ 25 25 11/78 09 27

✉ jarop@lagoon.nc

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ABRAKADOBRA

MUSIQUE

2016

✉ karl@mls.nc

AMJ-BECA

MUSIQUE

2007

✉ hammondbenebig@lagoon.nc

ASS HOAHERE

Danse

2016

☎ 92 86 27

✉ hoahere2014@gmail.com

ASSOCIATION DIX VERS CITE

Danse Hip Hop/
SALM/RAP/GRAF

2013

☎ 85 28 16

✉ c.pabarri@gmail.com

ASSOCIATION INDONESIENNE DE NC

Danse indonésienne
et restauration

☎ 1984

85 96 94

✉ contact.ainc@gmail.com

ASSOCIATION JEUNESSE AVENIR DU MONT-DORE

Danse mélanésienne

2003

☎ 79 08 42

✉ boanojean@yahoo.fr

FAIVA MAKO

Danse Wallisienne

2012

☎ 83 61 92

✉ jackysocapose@gmail.com

FAKA GALO GATAA

Danse Wallisienne

1997

☎ 91 02 67

✉ pipiena56@outlook.fr

HEI PUA NUI

Danse Polynésienne

1993

☎ 82 30 69

✉ panaivanessa@yahoo.fr

KAVELOGO/MESSAGER

Danse wallisienne
et futunienne

2017

✉ yannickmanukula@gmail.com

KEA FATU

Danse vanuataise

2016

☎ 78 59 55

✉ feafatu12@gmail.com

MAUMAU FENUA

Danse Wallisienne

2013

☎ 99 61 23

MOUVEMENTFÉMININ POUR UN SOURIAANT VILLAGE MELANESIEN

Artisanat - Restauration

1972-1990

☎ 87 80 23

✉ awamytan@hotmail.com

STREET FORCE ATTITUDE

Danse Hip Hop

2008

☎ 82 61 66

✉ contactsfa988@gmail.com



TAMARA

Danse Polynésienne

1999

☎ 90 54 73

✉ vailele@hotmail.fr

TEN DANSE

Danse moderne

2019

✉ babe-nea@hotmail.fr

TIARE SANTAL PACIFIC

Danse Polynésienne

1999

✉ levysue9@gmail.com

VILLES JUMELLES DU MONT-DORE

Divers actions et organisation
événements

2008

☎ 79 87 33

✉ prevostl.g@lagoon.nc

ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES DU MONT-DORE

Association de pers.

Âgées de Boulari

☎ 77 71 76

✉ joraite@lagoon.nc

ASSOCIATION DE COOPÉRATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Gestion du foyer de vie

La Séviane

☎ 24 36 36/24 36 32

✉ acsms@chs.nc

ASSOCIATION SOUTIEN AUTISME « LES LUCIOLES »

Gestion de l'Institut Autisme

☎ 28 80 60

✉ contact@lucioles.nc

CLUB INTER ÂGE

Association de pers.

Âgées de Plum

☎ 85 81 30

✉ mlbogey@lagoon.nc

KIWANIS CLUB MONT-DORE

Club service

☎ 85 63 69

✉ aar@nautile.nc

KIWANIS LES MAINS DU PACIFIQUE

Club service

☎ 97 28 08

✉ kiwanislesmainsdu
pacifique@gmail.com

KIWANIS HIBBERTIA

Club féminin

☎ 95 33 58

✉ claudine.richard@
lagoon.nc

LIONS CLUB DÉLICIOSA

Club féminin

☎ 91 37 33

✉ martine.lg@mls.nc

LIONS CLUB HOMME MONT-DORE

Club masculin

☎ 81 15 02

✉ alain@niaouli.org

SECOURS CATHOLIQUE

Permanences au Mont-Dore

☎ 27 11 19

✉ jeanyves.lemenant
@secours-catholique.org

SOCIÉTÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Boutique solidaire sur Boulari

☎ 27 22 72

✉ president@ssvp.nc





NUMÉROS UTILES

LA VILLE

Hôtel de ville de Bouliari

☎ 43 70 00

Antenne de proximité de Saint-Louis

☎ 44 96 15

Bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français

☎ 43 67 11

Caisse des écoles

☎ 43 55 32

Centre communal d'action sociale (CCAS)

☎ 41 03 20

Centre culturel du Mont-Dore

☎ 41 90 90

Direction des services d'animation et de prévention (DSAP)

☎ 43 26 69

Direction des services techniques et de proximité (DSTP)

☎ 43 30 36

Mairie annexe de Plum

☎ 43 76 06

Médiathèque de Bouliari

☎ 43 72 35

Service des sports

☎ 43.13.96

Service des Actions socio-éducatives et de prévention

☎ 43 71 26

☎ N° vert : 05 15 16

Service de la vie scolaire

☎ 43 72 20

Piscine municipale

☎ 41 13 95

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers

☎ 18

Police municipale

☎ 1022 ou 43 64 00

Police

☎ 17

Gendarmerie à Saint-Michel

☎ 44 87 26

Gendarmerie à Plum

☎ 44 87 70

PC secours en mer

☎ 16

Samu

☎ 15

SOS Médecins

☎ 15

SOS écoute

☎ n° vert : 05 30 30

Assistantes sociales

☎ 43 56 78

LA SANTÉ / SOLIDARITÉ

CAFAT

☎ 26 02 10

Centre médico-scolaire de Bouliari

☎ 41 66 82

Dispensaire de Bouliari

☎ 43 56 78

La Croix-Rouge française

☎ 43 99 53

Société de Saint-Vincent-de-Paul

☎ 27 22 72

